Image not found or type unknown

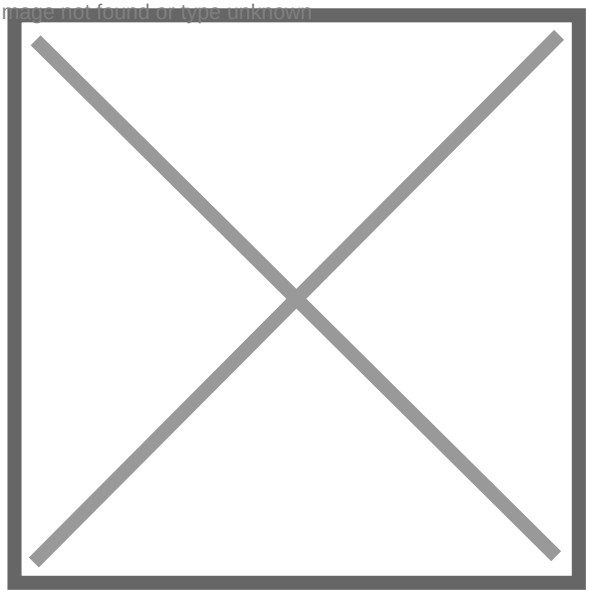

Bien famillial, nos droits.

Par **pomsuret**, le **15/08/2010** à **04:26**

Bonjour,

je vous expose mon problème enfaite mon mari a acheter un terrain en indivis avec son ancienne compagne dont elle n'a pas financer pour l'achat du terrain elle n'a ni participé au frais de construction et n'a jamais payé d'impôt ni de taxes sur ce terrain. Maintenant qu'il a construit et finalisé la maison, elle lui réclame sa part, or ça fais des années qu'ils sont séparés. Nous sommes mariés et avons 3 enfants et lui, a 1 enfant avec elle. C'est avec lui que j'ai financé la maison donc je voulais savoir si elle a parfaitement le droit ? Et quels sont nos droits à nous deux ? Et que me conseillez vous ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés